

Commune de Misery-Courtion

CONVOCATION

à l'assemblée communale du <u>mardi</u> 9 décembre 2025 à 20h00

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le <u>mardi</u> 9 décembre 2025, à 20h⁰⁰, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 mai 2025

Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site internet www.misery-courtion.ch

2. Budget 2026

- 2.1 Compte de résultat
- 2.2 Budget des investissements
- a) Bâtiment communal de Cormérod : mise aux normes des installations électriques et remplacement des fenêtres de toit, crédit y relatif
- b) Ecole Courtion : renouvellement du parc et du réseau informatiques, tableaux interactifs, crédit y relatif
- c) Crédit additionnel pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable Haut-du-Mont à Courtion
- d) Participation communale aux investissements du Réseau Santé Lac (RSL)
- 2.3 Rapport de la Commission financière
- 3. Vente de la parcelle communale en zone d'activités 1, art. 1355 RF (La Prairie)

4. Divers et communications

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée ou sur le site internet communal, sous www.misery-courtion.ch.

Le Conseil communal